



Formuler une Politique pour l'économie sociale

Du 30 sept. au 2 oct. 2009 | Halifax, Nouvelle-Écosse



Social Economy and Sustainability Research Network
Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité
Bridging, Bonding, and Building / Renforcement des liens et des capacités

Les politiques et les coopératives au Nouveau-Brunswick : un argument

Erin Hancock, étudiante à la maîtrise en philosophie en sciences politiques
Sous la direction de Luc Thériault, PhD, Université du Nouveau-Brunswick
Erin.hancock@unb.ca / (416) 756-0767

Résumé

Cette recherche présente un aperçu du contexte des politiques qui s'appliquent aux coopératives du Nouveau-Brunswick : des lois périmées, des programmes inaccessibles à l'heure actuelle et une campagne de lobbying pas assez active. Les résultats présentés sont extraits d'un examen de documents publiés sur ce sujet, d'un document numérisé des politiques; ils sont également basés sur des entrevues avec des représentants du gouvernement provincial et de coopératives du Nouveau-Brunswick. Ces données quantitatives viennent s'ajouter aux données fournies par une enquête sur les coopératives recueillies par le biais de l'Alliance (Thériault et al, 2008). Pour finir, cette recherche présente des recommandations à la fois pour le gouvernement provincial et pour le secteur des coopératives, ainsi que des recommandations pour une collaboration entre les deux afin d'informer plus efficacement les changements dans les politiques et les programmes.

Aperçu de la recherche

- Examen de documents publiés et d'un document numérisé des politiques
- Entrevues avec 12 représentants du secteur des coopératives (représentant environ 20 coopératives) et 2 entrevues avec des représentants du gouvernement

Questions de base

- Comment les politiques et les programmes gouvernementaux et les coopératives s'affectent-ils mutuellement les uns les autres au Nouveau-Brunswick?
- Quelles politiques et programmes actuellement existants se rapportent aux coopératives du Nouveau-Brunswick?
- Comment le soutien envers les coopératives se compare-t-il au soutien envers d'autres organismes?

Aperçu des coopératives du Nouveau-Brunswick

- Plus de 200 coopératives
- 4,200 emplois offerts par les coopératives
- Ventes/revenus annuels de 412 millions de dollars
- Plusieurs types de coopératives, allant de l'énergie renouvelable aux films aux agriculteurs
- La dernière législation provinciale date de 1978
- Deux conseils de coopératives diagonaux : la Coopérative de développement régional Acadie Limitée et le Co-operative Enterprise Council

Résultats : entrevues et document numérisé des politiques

- La Loi sur les associations de coopératives est périmée
- Peu de programmes qui offrent un soutien au développement de l'entreprise sont appropriés aux coopératives
- Il est plus facile d'accéder au programmes de développement et de financement du gouvernement au niveau fédéral
- La coopérative de logement du Ministère de la Justice n'est pas axée sur le développement
- Il y a beaucoup de soutien entre les coopératives
- Les coopératives peuvent aider à atteindre les objectifs du Nouveau-Brunswick en matière de politiques : création d'emplois, rétention de la population, services de livraison dans les milieux ruraux, etc.

Recommandation

- Ouvrir les développements d'affaires existants et les programmes entrepreneuriaux aux coopératives
- Encourager l'esprit d'entreprise collectif d'une manière semblable à l'esprit d'entreprise « traditionnel »
- Établir des priorités pour modifier la Loi sur les associations de coopératives et mettre le personnel à disposition pour faire les révisions
- Les gouvernements devraient prendre en considération les coopératives pour la livraison de services et pour d'autres partenariats ou des projets de développement
- Le secteur des coopératives devrait être plus actif pour exercer davantage de pressions et coordonner ces pressions entre les divers organismes coopératifs.